



**264**

**DQ5.1**

Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills et Saint-Jean-de-Brébeuf  
MRC Les Appalaches 6211-24-046

Saint-Bruno, le 16 septembre 2009

Madame Renée Poliquin  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Questions et demandes d'information provenant d'un participant concernant le projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins à Thetford Mines, Saint-Jean-de-Brébeuf et Kinnear's Mills**

Madame,

Pour répondre à cette question :

*Certains chemins municipaux de Kinnear's Mills dont le Rang 1, Route Bailey, Pties Magwood et Rang St-Joseph ne sont pas entretenus l'hiver. La Municipalité devra-t-elle les déneiger et en assumer les coûts conséquents?*

**Réponse :** Lorsqu'il en sera nécessaire, le propriétaire du projet assumera seul les coûts du déneigement de certains chemins qui ne seraient pas entretenus par la municipalité en période hivernale. La municipalité ne devra pas déneiger de chemins supplémentaires et donc aucun coût supplémentaire ne devra être assumé par la municipalité.

Nous demeurons à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Sébastien G. Dumont  
3Ci Énergie éolienne inc.  
1400 rue Marie-Victorin, bureau 210  
Saint-Bruno (Québec) J3V 6B9